

JOURNEE DU PATRIMOINE

**MANIFESTATION A CHARTRES CONTRE LES
ÉOLIENNES**

**POUR LA SAUVEGARDE DES TERRITOIRES ET DU
PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER FRANÇAIS**

**SUR LE SITE DE LA CATHEDRALE DE CHARTRES
CLASSEE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE**

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 A 11 H 00



Malgré l'opposition croissante des habitants, des élus, des défenseurs de l'environnement et des acteurs du tourisme, les territoires, paysages et économies locales de la Région Centre Val de Loire sont plus que jamais menacés par les prédateurs financiers de l'éolien.

Même le site emblématique de la Cathédrale de Chartres, premier site classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, est menacé d'encerclement par des éoliennes industrielles.

L'apport énergétique des éoliennes est pourtant inutile (1), ruineux, dévastateur, nocif pour l'environnement et le climat (2). Nous devons tous protester contre ce massacre inutile et national.

RENDEZ VOUS PLACE DES EPARS, CHARTRES CENTRE VILLE, EURE ET LOIR 28

Pique-nique à 13 h dans le jardin public municipal de l'Evêché

Accès piéton depuis la gare de Chartres, Parking Cœur de ville ou Place des Epars

Contact (association organisatrice) APNE : 06 11 73 93 43, <https://anpe.fr>

(1) Les 8 000 éoliennes installées en France, qui ont coûté 40 milliards d'euros au contribuable, ne produisent que 1,5 % de l'énergie consommée sous forme d'électricité intermittente et aléatoire inapte à apporter le service électrique attendu par le consommateur et les acteurs économiques

(2) Le 26 août 2019 à 10 heures, la totalité des éoliennes ne produisait que 1 % de l'électricité (0,25 % de l'énergie consommée) les centrales à gaz émettrices de CO2 prenant massivement le relais.

La manifestation est organisée par sept associations de protection de l'environnement d'Eure et Loir

Association de défense de l'environnement des riverains de la Thironne, ADERT

Association Perche Nature et Environnement APNE

Association pour la préservation des paysages des sites et du patrimoine Don Quichotte

Non au Projet Eolien à Montharville

Protection des Paysages et de l'Environnement entre Beauce et Perche

Paysages Perches et Dunois...

avec le parrainage national de :

Fédération de l'Environnement Durable

Vent de Colère, Fédération nationale

Sites et Monuments (SPPEF)

Collectif Energie et Vérité

Ces associations sont révoltées par le mépris dont sont victimes les territoires et leurs habitants déjà malmenés par une politique dont ils sont les grands oubliés et à laquelle ils paient un lourd tribut.

Alors que 40 milliards d'euros d'argent public ont été dépensés en France pour implanter 8 000 éoliennes au détriment de la population, ces machines ne produisent par intermittence que 1,5 % de l'énergie consommée, sans assurer le service électrique au consommateur et aux acteurs de l'économie. Les mêmes sommes investies dans les économies d'énergie (isolation de l'habitat, pompes à chaleur, circuits courts de transport) auraient permis des performances énergétiques sans commune mesure et créé partout des emplois.

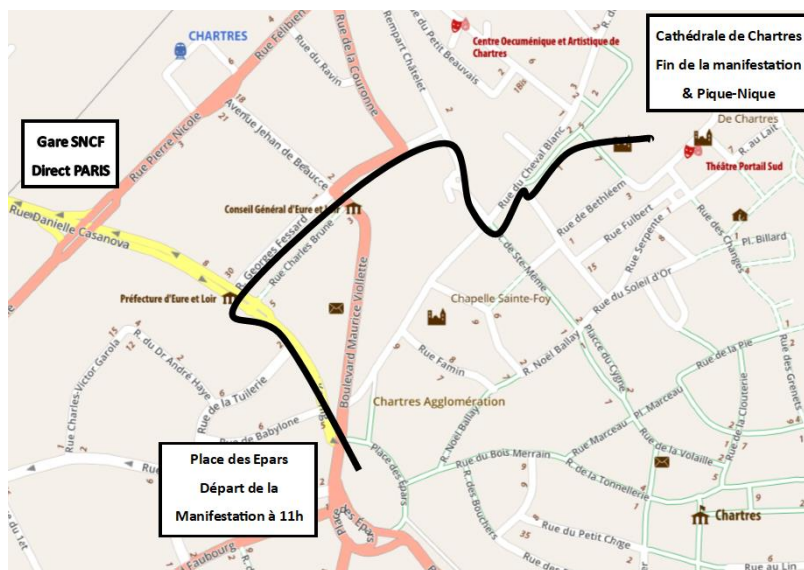
Le soutien massif de la filière éolienne par l'Etat organise en réalité le pillage des territoires par une centaine de prédateurs financiers faisant fortune, défiscalisés à l'étranger et dont la principale arme est le mensonge. Leurs rentabilités, qui peuvent atteindre 300 fois la rémunération du livret A, démontrent l'intolérable corruption de l'Etat à défendre l'intérêt général.

Biodiversité fragilisée, effet indirect d'émission de gaz à effet de serre, santé menacée, patrimoine commun et individuel sacrifiés ! Les préjudices sanitaires, sociaux ou économiques infligés aux habitants ne se comptent plus. Les Français n'acceptent plus de vivre à proximité de machines inutiles de la hauteur de Tour Montparnasse pour l'enrichissement extorqué par l'insupportable lobbying de quelques-uns et totalement injuste.

En organisant le samedi 21 septembre 2019 une manifestation à Chartres, site français emblématique menacé par des éoliennes et premier classé au patrimoine mondial de l'Humanité, qu'en réalité aucune loi française ne protège, les associations veulent rappeler à l'Etat ses devoirs de faire respecter l'intérêt général qui se noue dans les territoires : beauté des sites et paysages, liens culturels et historiques, vie sociale reliant les générations, valorisation de l'environnement par le travail, développement économique et touristique d'un patrimoine national reconnu comme un des plus attractifs du monde.

Les fédérations nationales et les associations régionales organisatrices de la manifestation attendent votre participation active et s'adressent à vous, élus et citoyens, pour donner un retentissement national à cette protestation.

Le parcours sera le suivant :



Contact presse :

Arnaud Casalis

06 11 73 93 43

arnaud.casalis@wanadoo.fr